



La région, partenaire du 1er tour de Bourgogne en véhicule électrique, un événement unique en France.

L'assemblée régionale accorde une subvention de 5 000 euros à l'association Bourgogne Mobilité Électrique pour l'organisation du 1er tour de Bourgogne en véhicule électrique.

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, la région, conformément aux recommandations du schéma régional climat air énergie, souhaite promouvoir la mobilité électrique à destination du grand public. Du 17 au 20 septembre, le 1er tour de Bourgogne en véhicule électrique sillonnera la Bourgogne, un événement unique en France. Une caravane de dix véhicules électriques fera quatre étapes : de Dijon à Chalon-sur-Saône ; de Chalon-sur-Saône à Nevers, via Autun ; de Nevers à Auxerre, via Clamecy ; d'Auxerre à Dijon, via Saulieu. A chaque étape, une thématique permettra de sensibiliser le grand public sur la mobilité électrique : l'électricité comme nouveau carburant à Chalon-sur-Saône, une filière d'excellence à Nevers, le tourisme vert à Auxerre et mobilité électrique et zones urbaines à Dijon. Parallèlement, la région élabore un schéma de cohérence régional de déploiement de bornes de charge électrique pour favoriser cette mobilité en devenir.

